



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UN INSTITUT DES FINANCES

DEMARCHE METHODOLOGIQUE



Mai 2014

1 - Contexte et justification de l'étude

Dans l'optique de moderniser les Administrations économiques et financières et d'accroître leurs performances, le gouvernement a initié le projet Institut des Finances (IdF) chargé du renforcement des capacités des agents de ces administrations dans le domaine des finances publiques.

Ce projet dont le protocole d'accord a été signé en juin 2012, par le Ministre de l'Economie et des Finances et la présidence de l'Adetef, un groupement d'intérêt public fondé entre l'État français, l'Agence française de développement, la Caisse des dépôts et consignations, l'Institut Mines-Télécom et Mines ParisTech.

L'Adetef, faut-il le souligner, est l'agence française pour la coopération technique internationale des ministères économiques et financiers et du développement durable. Elle met à la disposition des gouvernements et des pouvoirs publics des pays partenaires les compétences professionnelles des experts publics français dans les domaines précités.

D'une durée de deux ans, le projet a pour objet de former les cadres des administrations économiques et financières ivoiriennes afin de créer une culture commune et accompagner les réformes engagées.

Le projet Institut des finances (IdF) a organisé depuis septembre 2012, des formations de formateurs et des premières sessions de formations générales. L'IdF a en outre, élaboré un programme de formations transverses.

L'équipe de l'Institut a également apporté son soutien à l'organisation de plusieurs formations financées par l'Ambassade de France et impliquant toutes les directions du Ministère de l'Economie et des Finances : i) méthodologie PEFA (Public Expenditure and Financial Accountability) et audit en novembre 2012 et ii) maîtrise des risques en décembre 2012.

En avril 2013, le comité de pilotage du projet IdF a validé les orientations stratégiques pour les six prochains mois et le programme des futures formations transverses de l'IdF.

Dans l'optique de garantir la viabilité du projet, le Ministère de l'Economie et des Finances envisage enrichir sa réflexion en commanditant une étude.

2 – Objectifs et résultats attendus de l'étude

A – Objectifs

A.1/ Objectif général

L'objectif général de l'étude est de cerner les paramètres qui permettraient d'élaborer le cadre le mieux approprié pour la création d'un institut des finances viable pour renforcer les capacités des agents des administrations économiques et financières.

A.2/ Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques peuvent être résumés comme suit :

- ✓ Répertorier et évaluer les besoins en formation des administrations économiques et financières ;
- ✓ Emettre une opinion sur la viabilité du projet IdF, en cours d'exécution par l'Adetef ;
- ✓ Elaborer le cadre institutionnel qui permette à l'Institut des Finances d'atteindre les objectifs que lui aura assignés l'Etat.

B - Résultats attendus

Au terme de la réalisation de l'étude, les résultats attendus sont :

- ✓ Les modules de formation et les agents bénéficiaires des séminaires et ateliers sont répertoriés ;
- ✓ Une opinion est émise sur la viabilité du projet IdF tel qu'exécuté actuellement ;
- ✓ Un dispositif institutionnel qui permette à l'Institut des Finances d'être performant est élaboré ;
- ✓ Un cadre juridique permettant à l'Institut des Finances d'atteindre ses objectifs que lui aura assignés l'Etat est élaboré ;
- ✓ Les institutions et organismes (bailleurs de fonds, instituts de formation, agences de coopération internationale) qui peuvent apporter leur appui financier ou technique, en tant que partenaires, à l'Institut des Finances sont répertoriés.

3 - Méthodologie

En conformité aux TDRs, l'étude sera conduite par trois (3) consultants : un spécialiste en étude économique (Prof KOUADIO BENIE Marcel, Agrégé en Sciences Economiques), un expert en audit organisationnel et analyse stratégique (M. GOH BI Gouéssé) et un expert juriste (Prof DJE BI DJE Christiane, Agrégée en Droit Public).

Au terme de la réalisation de l'étude, les résultats attendus sont :

- Un dispositif institutionnel de mise en œuvre de l'IdF est décrit ;
- Un cadre juridique approprié à un fonctionnement optimal de l'Institut des Finances est défini ;
- La viabilité du projet IdF est connue ;
- Les modules de formation ainsi que les publics cibles sont identifiés ;
- Les partenaires potentiels du projet sont connus.

Pour atteindre les résultats escomptés de cette mission, la démarche méthodologique consistera à faire une importante recherche documentaire, à recueillir des avis des principaux acteurs du renforcement des capacités des administrations économiques et financières et à organiser des ateliers de validations des principaux résultats de l'étude.

A - Revue documentaire

Pour construire une structure pérenne de renforcement des capacités au profit des administrations économiques et financières, divers documents devraient être examinés. Il s'agit entre autres, de :

- Etudes et rapports relatifs au dispositif de formation des agents du MEF ;
- Plan National de Développement (PND) ;
- Plan national de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption ;
- Document projet de l'Institut des Finances (IdF) et de ses orientations stratégiques validées en avril 2013 ;
- Programme de renforcement des capacités pour l'amélioration de la gouvernance économique ;
- Principaux textes définissant le statut, l'organisation et le fonctionnement les établissements publics ;
- Rapports d'évaluation des programmes/projets de renforcement des capacités ;
- Etc.

L'exploitation de ces différents documents permettra de :

- connaître les préoccupations du Gouvernement en matière de renforcement des capacités en vue d'améliorer la gouvernance économique ;
- établir le bilan diagnostique du dispositif de formation existant ;
- capitaliser les acquis des programmes/projets de renforcement de capacités des agents de l'Administration économique et financière dans l'optique d'enrichir le programme des futures formations transverses de l'IdF ;
- suggérer un cadre institutionnel et juridique pour le fonctionnement optimal de l'IdF ;
- connaître les besoins de renforcement de capacité des agents de la chaîne PPPBSE.

B - Enquête et entretien

Outre la recherche documentaire, un questionnaire devra être renseigné par les différentes Directions de l'administration économique et financière du Ministère de l'Economie et des Finances et des autres Ministères et par les Centres de formation de l'Administration économique et financière. L'Annexe N° 1 fournit la liste exhaustive des structures concernées.

Le questionnaire relatif aux différents responsables de l'Administration économique et financière (Cf. Annexe N°2) permettra de recueillir leur avis sur i) les besoins en formation des administrations économiques et financières, ii) le dispositif actuel de renforcement des capacités, iii) le statut, les modalités de fonctionnement optimal et de financement de l'Institut des Finances.

En ce qui concerne le questionnaire à adresser aux Responsables des Centres de formation de l'Administration économique et financière (Cf. Annexe N° 3), son exploitation mettra particulièrement, en évidence :

- la perception de leur mission et celle de l'IdF ;
- les principaux obstacles, contraintes rencontrés dans l'accomplissement de leurs missions ;
- l'inadéquation du cadre institutionnel de leurs structures ;
- les conditions et les modalités de leurs collaborations avec les autres structures de renforcement de capacité et l'IdF ;
- les problèmes qui gênent leur fonctionnement tels que l'insuffisance des budgets et les lourdeurs administratives ;
- la faiblesse et l'insuffisance de leurs ressources humaines et matérielles.

En complément du questionnaire, des entretiens seront organisés pour approfondir des aspects du questionnaire. Comme l'indique l'Annexe N° 5, cet entretien se fera avec :

- les Directeurs généraux et les Inspecteurs généraux de l'Administration économique et financière ;
- les responsables de la Chambre des Comptes ;
- les Directeurs centraux ;
- les DAF et DRH des différents Ministères ;
- le Directeur du Renforcement des Capacités du Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement ;
- le Directeur de la Formation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- la Directrice de l'ENA ;
- les Directeurs des programmes CAPEC et GPE ;
- les Partenaires au Développement (Banque Mondiale/DGDI, Afritac de l'Ouest, BAD, ACBF/Programme Pays de Renforcement des Capacités Délégation de UE, Commission de UEMOA)

Ces entretiens porteront en outre sur :

- les modules de formation nécessaires au renforcement des capacités des agents de la chaîne PPPBSE ;
- les publics cibles des programmes de renforcement de capacité de l'administration économique et financière ;
- la question de la pérennité des programmes/projets de renforcement de capacité ;
- le dispositif de financement des programmes/projets de formation des agents de l'administration économique et financière ;
- les problèmes de coordination et de suivi des programmes/projets de renforcement des capacités des agents de l'administration économique et financière ;
- l'évaluation de l'impact des programmes/projets de renforcement des capacités des agents de l'administration économique et financière ;
- la pertinence du programme des futures formations transverses de l'IdF.

C - Rencontres et ateliers de validation

Conformément aux TDRs, des séances de travail ont été organisées avec la coordination du projet PURSSAB/RENFCAP et du projet IdF en vue de préparer la rencontre avec les différents partenaires (Ensemble des directions du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère du Plan ; Structures de renforcement les capacités des agents de l'Etat ; Coordonnateurs des programmes/projets de renforcement de capacités dans le domaine économique et financier) à même de fournir les informations recherchées.

Ces rencontres ont permis à l'équipe de l'étude de proposer :

- une lettre pour sensibiliser les différents partenaires concernés par l'étude (Cf. Annexe N° 6) ;
- un questionnaire pour les Responsables de l'Administration (Cf. Annexe 2);
- un questionnaire pour les Responsables des Centres de Formation (Cf. Annexe 3);
- un questionnaire pour les Partenaires au Développement (Cf. Annexe 4)
- un chronogramme d'exécution de la mission (Cf. Annexe N° 7). ;
- un chronogramme des rencontres avec les structures retenues (Cf. Annexe N°8).

Une fois la phase de collecte de données achevée, un atelier de validation du rapport à mi-parcours sera organisé. L'objectif de cet atelier est de : i) présenter l'analyse diagnostique de la situation du dispositif de formation existant des agents du MEF et des administrations économiques et financières extérieures au MEF ; ii) faire une proposition des orientations qui ressortent de l'analyse diagnostique ; iii) discuter du cadre institutionnel, juridique et réglementaire de l'IdF et de sa viabilité.

Enfin, un atelier de validation du premier draft du rapport d'étude sera organisé. Elargi aux Organisations professionnelles et Opérateurs économiques, cet atelier discutera des modalités de la mise en place d'une structure pérenne de renforcement des capacités, définies par l'étude. Les suggestions et recommandations faites au cours de cet atelier seront prises en compte dans le rapport final de l'étude.

Annexe N° 1 : Liste des Structures auxquelles le questionnaire sera envoyé

Pour atteindre les objectifs de l'étude le questionnaire devra être renseigné auprès des structures ci-dessous :

Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances

- **Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances**
- **Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique**
 - o Inspection Générale du Trésor
 - o Direction du Trésor ;
 - o Direction de la Dette Publique ;
 - o Direction de la Comptabilité Publique ;
 - o Direction de la Comptabilité Parapublique ;
 - o Direction des Etudes, des Méthodes et Organisations ;
 - o Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux au sein de la DG du Trésor ;
 - o Direction de la Formation au sein de la DG du Trésor.
- **Direction Générale de l'Economie**
 - o Direction de la Conjoncture et de la prévision Economique
 - o Direction des Etudes et de la Promotion Economique
 - o Secrétariat Permanent du Comité National de Politique Economique
 - o Service des Ressources Humaines et des Moyens généraux
- **Inspection Générale des Finances**
- **Direction des Ressources Humaines**
- **Direction des Affaires Financières.**

Ministère auprès du Premier Ministre chargé du Budget

- **Cabinet du Ministre auprès du Premier Ministre chargé du Budget**
 - o Direction des Participations et de la Privatisation
- **Direction Générale du Budget et des Finances**
 - o Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires ;
 - o Direction du Budget de l'Etat ;
 - o Direction de l'Administration du SIGFIP ;
 - o Direction du Contrôle Budgétaire ;
 - o Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées ;
 - o Direction du Contrôle Financier ;
 - o Direction des Marchés Publics ;
 - o Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux ;
 - o Direction de la Formation, de la Communication et de la Documentation ;
 - o Direction de la Réforme Budgétaire et de la Modernisation de la Gestion Publique ;
 - o Cellule de Revue des Dépenses Publiques.

- **Direction Générale des Douanes**
 - o Direction de la Formation et de la Documentation des Douanes ;
 - o Direction des Ressources Humaines ;
 - o Direction de l'Analyse de Risques, du Renseignement et de la Valeur ;
 - o Direction de la Réglementation et du Contentieux ;
 - o Inspection Générale des Douanes

- **Direction Générale des Impôts**
 - o Inspection Générale des Services fiscaux ;
 - o Direction des Ressources humaines et des Moyens généraux.

Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement

- **Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté ;**
- **Direction Générale du Développement des Capacités Nationales ;**
- **Direction des Affaires Financières ;**
- **Direction des Ressources Humaines.**

Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

- **Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local ;**
- **Direction des Affaires Financières ;**
- **Direction des Ressources Humaines.**

Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique

- **Direction des Affaires Financières ;**
- **Direction des Ressources Humaines.**

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

- **Direction des Affaires Financières ;**
- **Direction des Ressources Humaines.**

Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative

- **Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités**
- **Direction des Affaires Financières ;**
- **Direction des Ressources Humaines.**

Institutions

- **Chambre des Comptes ;**
- **Assemblée Nationale (Commission des Affaires Economiques et Financières) ;**

Autres structures

- *Secrétariat National à la Gouvernance et au Renforcement des Capacités.*
- *Ecole Nationale d'Administration (ENA)*
- *Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA)*
- *Cellule d'Analyse de la Politique Economique du CIRES (CAPEC)*
- *Programme de Formation en Gestion de la Politique Economique (GPE)*

Partenaires au développement

Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel (DGDI)

Afritac de l'Ouest

Banque Africaine de Développement (BAD)

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Programme Pays de Renforcement des Capacités

Délégation de l'Union Européenne

Commission de l'UEMOA

NB : un entretien pourra être organisé avec certains responsables des structures citées ci-dessus pour approfondir certains aspects.

Annexe N° 2 : Questionnaire « Responsables de l'Administration »

Questionnaire**I- Pertinence et opportunité de l'Institut**

1.1 Avez-vous connaissance de la mise en place d'une institution chargée de la formation et du renforcement des capacités des agents des administrations économiques et financières de Côte d'Ivoire, dénommée « Institut des Finances » (IdF) ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

1.2 Si oui, cet Institut vous paraît-il opportun et pertinent ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

1.3 Si oui, qu'est-ce qui justifie l'opportunité et la pertinence de l'Institut ?

- Réformes envisagées dans le système de gestion des Finances publiques /_ /
- Absence de structures pour le renforcement des capacités des agents des administrations économiques et financières /_ /
- Absence de collaboration entre les structures de renforcement des capacités /_ /
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées pour le renforcement des capacités /_ /
- Réponses aux besoins de renforcement des capacités des Responsables des administrations économiques et financières et/ou celles de leurs agents /_ /
- Autres (à préciser) /_ /

1.4 Si non, donnez vos raisons :

- Redondance avec les missions d'une structure existante /_ /
- Redondance avec certains projets/programmes de renforcement de capacité /_ /
- Projet prématuré de créer une structure de renforcement des capacités au sein des administrations économiques et financières /_ /
- Autres (à préciser) /_ /

II- Statut de l'Institut

2.1 Initié par la Côte d'Ivoire et financé par la France, le projet IdF prend fin en Décembre 2014.

Appréciez-vous la décision de transformer le projet en une structure pérenne de renforcement des capacités au profit des administrations économiques et financières ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

2.2 Si oui, quel pourrait être le cadre juridique approprié au fonctionnement optimal de l'Institut des Finances ?

- EPA /_ /
- EPIC /_ /
- Groupement d'Intérêt Public /_ /
- Direction Centrale

- Autres (à préciser) /_ /

2.3 Quel en serait alors le rattachement institutionnel ?

2.4 Si non, pourquoi ?

III- Financement

3.1 Le financement français prend fin en décembre 2014. Comment envisagez-vous la poursuite du financement de l'Institut ?

- En mobilisant uniquement les ressources internes /_ /
- En recherchant le financement auprès des partenaires au développement /_ /
- En mobilisant les ressources internes et externes /_ /

3.2 Selon vous, quelles pourraient être les sources de financement adéquat pour assurer la pérennité de l'Institut des Finances ?

- Mobilisation des ressources internes uniquement /_ /
- Budgétisation des ressources de l'Institut /_ /
- Affectation d'une partie de la taxe de la formation continue /_ /
- Ponction d'un pourcentage des recettes douanières et fiscales de la DGI, DGTCP, DGD /_ /

Votre Direction accepterait-elle de contribuer au financement de l'Institut ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

3.3 Si oui, de quelles manières ?

- Paiement des coûts de formation des agents à l'Institut /_ /
- Affectation d'une partie du budget de la Direction alloué à la formation dispensée par l'Institut /_ /
- Affectation d'un pourcentage des recettes de la Direction au budget de l'Institut /_ /
- Autres (à préciser) /_ /

3.4 Si non, quelles sont les motifs de votre refus ?

- Pas ligne budgétaire dans le budget de la Direction /_ /
- Insuffisance des ressources allouées à la Direction /_ /

IV- Formation de l'Institut

4.1 L'Institut a déjà dispensé des modules de formation à de nombreux agents des administrations économiques et financières. Avez-vous participé à la conception de ces modules ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.2 Avez-vous participé à la diffusion de ces modules ?

- Oui /_ /

- Non /_/

4.3 Si oui, dans quels champs (modules), êtes-vous intervenus (Enumérez les) ?

4.4 Avez-vous fait participer vos agents aux projets de formation de l'Institut ?

- Oui /_/
- Non /_/

4.5 Si oui, quels sont les bénéficiaires de ces projets de formation ?

- Agents de catégorie A /_/
- Agents de catégorie B /_/
- Agents de catégorie C et D /_/

4.6 Quelles sont les formations suivies ?

(Veuillez remplir le tableau en annexe)

4.7 Ont-ils été satisfaits de ces formations ?

- Oui /_/
- Non /_/

4.8 Si non, quelles sont les insuffisances qu'ils ont relevées ?

- Contenu inadapté /_/
- Durée insuffisante /_/
- Insuffisante maîtrise du sujet traité /_/
- Insuffisance pédagogique de l'animateur /_/
- Autres (à préciser)

4.9 Souhaiterez-vous d'autres formations en complément de celles-ci ?

- Oui /_/
- Non /_/

4.10 Si oui, lesquelles ?

(Citez-les)

4.11 Etes-vous prêts à participer au financement de ces formations additionnelles ?

- Oui /_/
- Non /_/

4.12 Si non, pourquoi ?

4.13 Quels sont les domaines où vous souhaitez approfondir vos connaissances et/ou celles de vos agents

Cochez les thèmes qui vous désirez :

- Loi organique relative aux lois de Finances /_ /
- Directives communautaires en matière des Finances Publiques /_ /
- Réformes relatives à l'élaboration et l'exécution (Budget par objectif et résultat) /_ /
- GPEC /_ /
- Gestion des dépenses de personnel en mode LOLF /_ /
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines /_ /
- Contrôle de gestion /_ /
- Audit organisationnel /_ /
- Audit comptable et financier /_ /
- Audit social /_ /
- Audit administratif /_ /
- Audit des marchés publics /_ /
- Evaluation des politiques publiques /_ /
- Management opérationnel et stratégique /_ /
- Démarche qualité /_ /
- TOFE /_ /
- Comptabilité publique /_ /
- Planification stratégique /_ /
- Méthodologie de la planification locale /_ /
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines /_ /
- Méthodologie d'élaboration et de rédaction de politiques et programmes de développement /_ /
- Techniques budgétaires sur base de performance /_ /
- Procédures d'élaboration, d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat /_ /
- Gestion axée sur les résultats (GAR) /_ /
- Contrôle de la budgétisation axée sur les résultats (BAR) /_ /
- Identification des produits spécifiques /_ /
- Méthodes évolutives de lutte contre la fraude /_ /
- Méthodes d'évaluation des coûts /_ /
- Règles de passation des marchés /_ /
- Techniques de projections macroéconomiques et d'analyse financière /_ /
- Mise en place du CDMT /_ /
- Politique d'endettement public /_ /
- Techniques de négociation de la dette /_ /
- Gestion des risques /_ /
- Utilisation du logiciel SYDAM World /_ /
- Procédures d'exécution budgétaire et à l'utilisation du SIGFIP /_ /
- Procédures des bailleurs de fonds /_ /
- Etc. (à préciser)

Annexe N 3 : Questionnaire « Responsables Centres de formation »

Questionnaire**I- Pertinence et opportunité de l'Institut**

1.1 Avez-vous connaissance de la mise en place d'une institution chargée de la formation et du renforcement des capacités des agents des administrations économiques et financières de Côte d'Ivoire, dénommée « Institut des Finances » (IdF) ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

1.2 Si oui, cet Institut vous paraît-il opportun et pertinent ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

1.3 Si oui, qu'est-ce qui justifie l'opportunité et la pertinence de l'Institut ?

- Réformes envisagées dans le système de gestion des Finances publiques /_ /
- Absence de structures pour le renforcement des capacités des agents des administrations économiques et financières /_ /
- Absence de collaboration entre les structures de renforcement des capacités /_ /
- Insuffisance de ressources humaines qualifiées pour le renforcement des capacités /_ /
- Réponse aux besoins de renforcement des capacités des Responsables des administrations économiques et financières et/ou celles de leurs agents /_ /
- Autres (à préciser) /_ /

1.4 Si non, donnez vos raisons :

- Redondance avec les missions d'une structure existante /_ /
- Redondance avec certains projets/programmes de renforcement de capacité /_ /
- Projet prématuré de créer une structure de renforcement des capacités au sein des administrations économiques et financières /_ /
- Autres (à préciser) /_ /

II- Statut de l'Institut

2.1 Initié par la Côte d'Ivoire et financé par la France, le projet IdF prend fin en Décembre 2014.

Appréciez-vous la décision de transformer le projet en une structure pérenne de renforcement des capacités au profit des administrations économiques et financières ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

2.2 Si oui, quel pourrait être le cadre juridique approprié au fonctionnement optimal de l'Institut des Finances ?

- EPA /_ /
- EPIC /_ /
- Groupement d'Intérêt Public /_ /
- Direction Centrale
- Autres (à préciser) /_ /

2.3 Quel en serait alors le rattachement institutionnel ?

2.4 Si non, pourquoi ?

III- Financement

3.1 Le financement français prend fin en décembre 2014. Comment envisagez-vous la poursuite du financement de l'Institut ?

- En mobilisant uniquement les ressources internes /_ /
- En recherchant le financement auprès des partenaires au développement /_ /
- En mobilisant les ressources internes et externes /_ /

3.2 Selon vous, quelles pourraient être les sources de financement adéquat pour assurer la pérennité de l'Institut des Finances ?

- Mobilisation des ressources internes uniquement /_ /
- Budgétisation des ressources de l'Institut /_ /
- Affectation d'une partie de la taxe de la formation continue /_ /
- Ponction d'un pourcentage des recettes douanières et fiscales de la DGI, DGTC, DGD /_ /

Votre Direction accepterait-elle de contribuer au financement de l'Institut ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

3.3 Si oui, de quelles manières ?

- Paiement des coûts de formation des agents à l'Institut /_ /
- Affectation d'une partie du budget de la Direction alloué à la formation dispensée par l'Institut /_ /
- Affectation d'un pourcentage des recettes de la Direction au budget de l'Institut /_ /
- Autres (à préciser) /_ /

3.4 Si non, quelles sont les motifs de votre refus ?

- Pas ligne budgétaire dans le budget de la Direction /_ /
- Insuffisance des ressources allouées à la Direction /_ /

IV- Formation de l'Institut

4.1 L'Institut a déjà dispensé des modules de formation à de nombreux agents des administrations économiques et financières. Avez-vous participé à la conception de ces modules ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.2 Avez-vous participé à la diffusion de ces modules ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.3 Si oui, dans quels champs (modules), êtes-vous intervenus (Enumérez les) ?

4.4 Avez-vous fait participer vos agents aux projets de formation de l'Institut ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.5 Si oui, quels sont les bénéficiaires de ces projets de formation ?

- Agents de catégorie A /_ /
- Agents de catégorie B /_ /
- Agents de catégorie C et D /_ /

4.6 Quelles sont les formations suivies ?

(Veuillez remplir le tableau en annexe)

4.7 Ont-ils été satisfaits de ces formations ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.8 Si non, quelles sont les insuffisances qu'ils ont relevées ?

- Contenu inadapté /_ /
- Durée insuffisante /_ /
- Insuffisante maîtrise du sujet traité /_ /
- Insuffisance pédagogique de l'animateur /_ /
- Autres (à préciser)

4.9 Souhaiterez-vous d'autres formations en complément de celles-ci ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.10 Si oui, lesquelles ?

(Citez-les)

4.11 Êtes-vous prêts à participer au financement de ces formations additionnelles ?

- Oui /_ /
- Non /_ /

4.12 Si non, pourquoi ?

V- Connaissance du Centre de formation

5.1 Quelle est votre perception de la mission de votre Centre ?

- Formation initiale des agents de la DG
- Formation continue des agents de la DG
- Renforcement des capacités des agents de la DG

5.2 Quel est le statut actuel de votre centre de formation ?

- Service autonome /_/_
- Service rattaché au Cabinet et/ou à Direction Générale /_/_
- EPA /_/_
- EPIC /_/_
- Autre (à préciser) /_/_

5.3 Quelles sont vos sources actuelles de financement ?

- Budget de la Direction Générale
- Subventions accordées par l'Etat
- Fonds privés
- Financement par la Coopération bilatérale
- Financement des Partenaires au développement (BAD, Banque Mondiale, UE, etc.)
- Dons
- Autres (à préciser)

5.4 Rencontrez-vous des difficultés dans la mise en œuvre de votre plan de formation ?

- Oui /_/_
- Non /_/_

5.5 Si oui, lesquelles

- Inadéquation du cadre institutionnel /_/_
- Insuffisance des budgets /_/_
- Faiblesse et insuffisance des ressources humaines et matérielles /_/_
- Lourdeurs administratives /_/_
- Manque de motivation des agents à former /_/_
- Autres (à préciser) /_/_

5.6 Collaborez-vous avec les autres structures de renforcement de capacité ?

- Oui /_/_
- Non /_/_

5.7 Si oui, quelles sont les modalités de cette collaboration ?

- Elaboration d'un partenariat et/ou d'une convention
-

5.8 Sinon, quelles sont les raisons de cette absence de collaboration ?

5.9 Etes-vous prêts à concéder à l'IdF certains domaines de formation ?

- Oui /_/_
- Non /_/_

5.10 Si oui, lesquels ?

- Loi organique relative aux lois de Finances /_ /
- Directives communautaires en matière des Finances Publiques /_ /
- Réformes relatives à l'élaboration et l'exécution (Budget par objectif et résultat) /_ /
- GPEC /_ /
- Gestion des dépenses de personnel en mode LOLF /_ /
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines /_ /
- Contrôle de gestion /_ /
- Audit organisationnel /_ /
- Audit comptable et financier /_ /
- Audit social /_ /
- Audit administratif /_ /
- Audit des marchés publics /_ /
- Evaluation des politiques publiques /_ /
- Management opérationnel et stratégique /_ /
- Démarche qualité /_ /
- TOFE /_ /
- Comptabilité publique /_ /
- Planification stratégique /_ /
- Méthodologie de la planification locale /_ /
- Gestion prévisionnelle des ressources humaines /_ /
- Méthodologie d'élaboration et de rédaction de politiques et programmes de développement /_ /
- Techniques budgétaires sur base de performance /_ /
- Procédures d'élaboration, d'exécution et de contrôle du budget de l'Etat /_ /
- Gestion axée sur les résultats (GAR) /_ /
- Contrôle de la budgétisation axée sur les résultats (BAR) /_ /
- Identification des produits spécifiques /_ /
- Méthodes évolutives de lutte contre la fraude /_ /
- Méthodes d'évaluation des coûts /_ /
- Règles de passation des marchés /_ /
- Techniques de projections macroéconomiques et d'analyse financière /_ /
- Mise en place du CDMT /_ /
- Politique d'endettement public /_ /
- Techniques de négociation de la dette /_ /
- Gestion des risques /_ /
- Utilisation du logiciel SYDAM World /_ /
- Procédures d'exécution budgétaire et à l'utilisation du SIGFIP /_ /
- Procédures des bailleurs de fonds /_ /
- Etc. (à préciser)

5.11 Si non, pourquoi ?

- Inopportunité de la démarche
- Absence de collaboration et de plateforme d'échange avec l'IdF
- Inexpérience de l'IdF
- Autres (à préciser)

